

Article publié sur le site [Agefi.fr](http://Agefi.fr)



En savoir plus : [www.alexia.com/siteinfo/agefi.fr](http://www.alexia.com/siteinfo/agefi.fr)

Extraction : 01/12/2011 07:02:34  
 Catégorie : Economie & Finance  
 Fichier : piwi-9-12-41093-20111201-176310210.pdf  
 Audience :

<http://www.agefi.fr/articles/Coup-froid-negociations-salariales-1201215.html>

## Coup de froid sur les négociations salariales

Par Soraya Haquanile  
 01/12/2011 Les annonces de suppressions de postes dans certaines BFI ont crispé le dialogue social autour des rémunérations.

Pour le découvrir, cliquez ICI C'est dans un climat particulièrement tendu que s'est ouverte la saison des négociations annuelles obligatoires (NAO) sur les salaires dans les banques.

Les annonces de suppressions d'emplois dans les métiers de banque de financement et d'investissement (BFI) chez BNP Paribas et Société Générale sont en effet venues crispier ces négociations qui confrontent chaque année syndicats et directions des ressources humaines.

**L'AGEFI** www.agefi.fr  
 jeudi 1 décembre 2011

rechercher

CORPORATE FINANCEMENT INVESTISSEMENT ASSET MANAGEMENT BANQUE & ASSURANCE PATRIMOINE ACTIFS CARRIERES & EMPLOI LES RENDEZ-VOUS DE L'AGEFI PUBLICATIONS KIOSQUE

THÈMES D'ACTUALITÉ » Dexia • UBS • FESF • FMI • Grèce • Solvabilité 2 • Bâle 3 • ETF • Les 100 ans de L'Agefi

Tweet Imprimer Envoyer

**Coup de froid sur les négociations salariales**

Par Soraya Haquanile le 01/12/2011

**Les annonces de suppressions de postes dans certaines BFI ont crispé le dialogue social autour des rémunérations.**

ARTICLES ASSOCIES

- « Les syndicats doivent chiffrer leurs revendications »
- « Augmenter les salaires minima de 1,5 % n'aura aucun impact »
- L'actionnariat salarié à la peine

SUR LE MÊME SUJET

- Un nouvel organisme pour la formation professionnelle des banquiers et assureurs
- Les banques engagées pour l'insertion des jeunes
- Réduire les écarts de salaires entre hommes et femmes
- « Il faut avoir une bonne technicité sur tous les produits et pouvoir encadrer »
- Nouvel accord sur les incivilités

C'est dans un climat particulièrement tendu que s'est ouverte la saison des négociations annuelles obligatoires (NAO) sur les salaires dans les banques. Les annonces de suppressions d'emplois dans les métiers de banque de financement et d'investissement (BFI) chez BNP Paribas et Société Générale sont en effet venues crispier ces négociations qui confrontent chaque année syndicats et directions des ressources humaines. Chez BNP Paribas, qui est traditionnellement la première banque à démarrer sa NAO, les discussions se sont achevées avant l'annonce du plan de réduction des effectifs de sa BFI. « Elles ont abouti à une hausse de 0,6 % des salaires fixes (ce sont les 'mesures pérennes') en avril 2012 avec un plancher de 220 euros. A l'origine, la direction avait proposé une hausse de 0,4 % avec un plancher de 180 euros », explique Joël Debeausse, délégué syndical national adjoint du Syndicat national de la banque (SNB)/CFE-CGC, la première organisation syndicale chez BNP Paribas. « C'est la cinquième année consécutive d'augmentation pérenne », relève le syndicaliste (voir le tableau).

Par ailleurs, la prime de partage des profits, dite « prime Sarkozy », qui fait l'objet d'une négociation distincte avec les organisations syndicales, a finalement été relevée à 690 euros (figurant ainsi parmi les plus élevées parmi les groupes du CAC 40) par la direction, après une précédente proposition de 400 euros. « Les NAO et la prime Sarkozy représentent un montant de 47 millions d'euros, contre 32 millions l'an

NEWSLETTERS RSS IPHONE VIDEO

Abonnez-vous GRATUITEMENT à la newsletter

La Lettre des États-Majors et de la Finance

» Voir la dernière édition

Votre email

publicité

NOMINATIONS » les dernières nominations

Lagarde Active  
 Takis Candilis  
 Membre du directoire, production audiovisuelle

Rechercher une nomination (personne, société)

» Annoncer une nomination

PARTENAIRES

Tout savoir sur les ETF

CPR ASSET MANAGEMENT M&G INVESTMENTS

Chez BNP Paribas, qui est traditionnellement la première banque à démarrer sa NAO, les discussions se sont achevées avant l'annonce du plan de réduction des effectifs de sa BFI.

« Elles ont abouti à une hausse de 0,6 % des salaires fixes (ce sont les 'mesures pérennes') en avril 2012 avec un plancher de 220 euros.

A l'origine, la direction avait proposé une hausse de 0,4 % avec un plancher de 180 euros », explique Joël Debeausse, délégué syndical national adjoint du Syndicat national de la banque (SNB)/CFE-CGC, la première organisation syndicale chez BNP Paribas.

« C'est la cinquième année consécutive d'augmentation pérenne », relève le syndicaliste (voir le tableau).

Par ailleurs, la prime de partage des profits, dite « prime Sarkozy », qui fait l'objet d'une négociation distincte avec les organisations syndicales, a finalement été relevée à 690 euros (figurant ainsi

Copyright Agefi.fr - Reproduction interdite sans autorisation

Article publié sur le site [Agefi.fr](http://Agefi.fr)



En savoir plus : [www.alex.com/siteinfo/Agefi.fr](http://www.alex.com/siteinfo/Agefi.fr)

Extraction : 01/12/2011 07:02:34  
 Catégorie : Economie & Finance  
 Fichier : piwi-9-12-41093-20111201-176310210.pdf  
 Audience :

<http://www.agefi.fr/articles/Coup-froid-negociations-salariales-1201215.html>

parmi les plus élevées parmi les groupes du CAC 40) par la direction, après une précédente proposition de 400 euros.

« Les NAO et la prime Sarkozy représentent un montant de 47 millions d'euros, contre 32 millions l'an dernier, indique Joël Debeausse.

C'est pourquoi nous avons signé l'accord.

» Chez Société Générale, les syndicats ne se faisaient pas beaucoup d'illusions sur leurs revendications de hausse des salaires fixes en 2012.

D'autant que Frédéric Oudéa, son PDG, a déclaré récemment qu'aucun dividende ne serait distribué au titre de l'exercice 2011.

« Nous avons eu deux réunions avec la direction et il n'y aura aucune augmentation générale des rémunérations l'an prochain, dit Maryse Gauzet, déléguée syndicale nationale de FO chez Société Générale.

La prime Sarkozy sera de 200 euros et versée en décembre.

Nous ne sommes pas satisfaits de ces décisions.

» GPEC, un élément positif Une nouveauté entoure la NAO du groupe BPCE : les syndicats vont dialoguer avec une nouvelle directrice des ressources humaines, Anne Mercier-Gallay, arrivée cet été du groupe Monoprix où elle était directrice des ressources humaines, de la communication et du développement durable.

Les négociations vont se dérouler dans chacune des deux branches Banque Populaire et Caisse d'Épargne, ainsi que chez Natixis.

« Nous ne sommes pas dans la situation de BNP Paribas et Société Générale.

Pour le moment, le discours est plutôt rassurant », estime Claude Bertrand, délégué syndical national des Caisses d'Épargne et un des trois « coordonnateurs » CFDT du groupe BPCE.

Élément jugé positif pour certains syndicats et moins pour d'autres : un accord a récemment été signé sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) par FO, la CFDT et l'Unsa.

La CFTC et le SNB/CGC ne l'ont pas signé, ce qui n'empêchera pas son entrée en vigueur, les trois organisations signataires représentant 54 % chez BPCE.

« Le constructeur PSA a un superbe accord GPEC, cela n'a pas empêché les suppressions de postes », grince un syndicaliste.

Au Crédit Agricole, les NAO devraient attendre le mois de janvier.

Elles se feront à deux niveaux : Crédit Agricole SA, dont la convention collective dépend de celle de l'Association française des banques (AFB), négociera de son côté tandis que les caisses régionales, regroupées au sein de la Fédération nationale du Crédit Agricole et dotées de leur propre convention, mèneront elles aussi leurs réunions.

Copyright Agefi.fr - Reproduction interdite sans autorisation

Article publié sur le site [Agefi.fr](http://Agefi.fr)



En savoir plus : [www.alex.com/siteinfo/Agefi.fr](http://www.alex.com/siteinfo/Agefi.fr)

Extraction : 01/12/2011 07:02:34  
 Catégorie : Economie & Finance  
 Fichier : piwi-9-12-41093-20111201-176310210.pdf  
 Audience :

<http://www.agefi.fr/articles/Coup-froid-negociations-salariales-1201215.html>

« Souvent, les caisses attendent les résultats de la négociation au niveau fédéral pour lancer leurs NAO, cela leur permet de connaître leur marge de manœuvre pour leurs revendications sur les salaires, signale un responsable syndical.

Au niveau de la fédération, les discussions devraient être bouclées au milieu du printemps 2012, puis s'achèveront celles des caisses régionales.

Les salariés sont aussi inquiets de la crise des dettes souveraines.

Ils espèrent un geste fort de reconnaissance pour le travail accompli en période de crise.

Tous ces facteurs tendent le climat social.

» Cette attente est en réalité largement partagée par l'ensemble des salariés des réseaux bancaires, notamment par ceux qui n'ont pas le statut de cadre et dont la rémunération n'est pas très élevée.

Il s'agit d'une population bien représentée dans les effectifs du secteur bancaire.

Selon les statistiques de l'AFB (dont le périmètre ne comprend pas les groupes mutualistes), les techniciens (non-cadres) représentaient ainsi 47,6 % des effectifs en 2010.

D'après Bruno Rocquemont, responsable des enquêtes de rémunération chez Mercer France, cabinet de conseil spécialisé en ressources humaines et rémunérations, la situation est aussi délicate pour les cadres qui devraient pâtir l'an prochain d'une forte individualisation de la revalorisation de leurs salaires.

« En 2012, les entreprises auront des enveloppes réduites mais il y aura toujours des augmentations générales pour les non-cadres, explique-t-il.

En revanche, pour les cadres, il y aura davantage de sélectivité.

De façon générale, tous secteurs confondus, certains auront peu ou rien mais les talents devront recevoir plus et des montants significativement plus importants que les moins bons 'performers', en reconnaissance des efforts accomplis et de leur importance pour l'entreprise.

Il ne faut surtout pas les voir partir à la concurrence.

» Changer d'employeur C'est justement là le grand paradoxe tel qu'il est ressenti par les syndicats et les salariés d'établissements bancaires: les entreprises souhaitent retenir leurs collaborateurs les plus performants mais ne relèveront pas leur rémunération fixe en échange de leur fidélité.

Une logique qui pourrait se retourner contre elles.

« Les salariés ont conscience qu'ils n'augmenteront pas leur salaire en restant fidèles à leur employeur mais en allant travailler ailleurs, observe Frédéric Magnen, consultant au cabinet de recrutement Selescope.

Or les plus recherchés d'entre eux (les commerciaux expérimentés, les spécialistes du service client, de la relation et de la fidélisation...) sont prêts à quitter leur entreprise et à renoncer à leur ancienneté pour obtenir un salaire plus élevé.

Article publié sur le site [Agefi.fr](http://Agefi.fr)



En savoir plus : [www.alexacom/siteinfo/agefi.fr](http://www.alexacom/siteinfo/agefi.fr)

Extraction : 01/12/2011 07:02:34  
Catégorie : Economie & Finance  
Fichier : piwi-9-12-41093-20111201-176310210.pdf  
Audience :

<http://www.agefi.fr/articles/Coup-froid-negociations-salariales-1201215.html>

» La tentation est d'autant plus grande que la part variable a peu de chances d'être au rendez-vous dans un contexte de déprime économique et de défiance des clients vis-à-vis de leur banque.

« L'environnement actuel fait plus que jamais du salaire fixe un point de focalisation des salariés, confie un chasseur de têtes qui préfère rester anonyme.

On le remarque aussi lorsque l'on échange avec des candidats à propos d'un poste.

» En février et mars prochains, alors que les NAO seront encore en cours dans nombre de banques, le versement des bonus sera évidemment scruté par les organisations syndicales.

« Nous les surveillerons de très près », prévient ainsi Sébastien Busiris, secrétaire fédéral de FO Banques et Sociétés financières.

« Les bonus dans les BFI vont se réduire de façon significative, prédit Frédéric Magnen.

Cette tendance baissière sera mondiale.

»